

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015

Le 10 Mars 2015 à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'OBJAT (dûment convoqué le 25 février 2015) s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Philippe VIDAU, Maire.

Au cours de cette séance ont été examinés les dossiers suivants :

1 - SPECTACLES DES 21 ET 27 FEVRIER 2015 - FIXATION DES TARIFS

Mme GENESTE a rappelé que dans le cadre de l'exposition consacrée aux Estampes Chinoises, organisée à la Bibliothèque-Médiathèque du 09 février au 09 mars 2015, sont programmés à la salle des congrès, deux spectacles intitulés :

- Le 21 février à 20 h 30 : « le théâtre du petit miroir »
- Le 27 février à 20 h 30 : ciné spectacle « carnets de Chine ».

S'agissant de manifestations communales, il appartient à l'Assemblée de fixer le prix des places. Je vous suggère de fixer à 5 € le tarif de chaque place.

Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le tarif à 5 €.

2 - LOCAL ACCUEIL ENFANTS PARENTS : CONVENTION

Mme FAURE a présenté le dossier : en partenariat avec la CAF, la MSA, la PMI, l'ALSH, le Relais Familles : la Commune d'Objat a souhaité créer un lieu spécifiquement dédié aux enfants de 1 mois à 5 ans : le Local d'Accueil Enfants Parents qui doit ouvrir ses portes le 2 avril prochain, dont l'objectif est de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et d'apporter un appui aux parents. Cet espace situé dans les locaux de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, fonctionnera tous les mardis et jeudis matins.

Afin d'en définir les modalités, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir conventionner avec cette structure.

Le Conseil Municipal a accepté ce dossier à l'unanimité.

3 - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR G.r.D.F. DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

M. DONZEAU a rappelé que l'occupation du domaine public communal par des concessionnaires de réseaux donne lieu annuellement à versement de redevances, calculées selon la longueur du réseau et l'évolution de l'index d'ingénierie.

Considérant que depuis 2012 aucun versement n'a été appelé, il convient de demander à G.r.D.F., le versement des redevances d'occupation du domaine public pour la distribution de gaz naturel, avec effet rétroactif.

.../...

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité, ces propositions de redevances.

4 - « Rapport sur table » DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SOCIETE DE PECHE « La Truite Objatoise »

Mme PASCAREL rappelle qu'à la suite d'une réunion de travail le 27 février avec l'Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le Président de la Société de Pêche, a sollicité une subvention exceptionnelle afin de participer, suite à la vidange du plan d'eau situé à l'Espace Loisirs Jacques Lagrave, aux frais occasionnés par le rempoissonnement (gardons, carpes...).

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de verser à titre exceptionnel, une subvention de 2 000 € à cette association.

5 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SYNDICAT DES EAUX DE L'YSSANDONNAIS

M. TOULEMON rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des résultats financiers présentés dans le compte de gestion 2014 du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Yssandonnais :

Le budget est composé de :

a - recettes de fonctionnement s'élevant à 81 012.59 €,

b - dépenses de fonctionnement soit 64 581.87 €,

c - affectation du résultat : reste 16 430.72 € sur l'excédent de fonctionnement

BP 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des résultats financiers présentés.

6 - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Mme ROUCHETTE, Trésorier a présenté et commenté les résultats des quatre comptes administratifs :

A) Budget Annexe « Bibliothèque-Médiathèque

Le budget est composé de :

a - recettes de fonctionnement s'élevant à 93 989.33 €

b - dépenses de fonctionnement soit 82 687.49 €,

c - résultat positif 11 301.84 €

B) Budget Annexe « Espace Loisirs »

Le budget se compose ainsi :

a - recettes de fonctionnement s'élevant à 238 051.86 €

b - dépenses de fonctionnement soit 192 845.79 €,

c - résultat positif 45 206.07 €

C) Budget Annexe Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Le budget est composé de :

- a - recettes de fonctionnement s'élevant à 725 416.61 €
- b - recettes d'investissement soit 3 162.06 € + 7 664.83 € de report,
- c - dépenses de fonctionnement soit 725 416.61 €,
- d - dépenses d'investissement 0 €,

D) Budget Principal

Le budget est composé de :

- a - recettes de fonctionnement s'élevant à 5 910 524.49 €
dont 236 717.68 € de report de fonctionnement
- b - recettes d'investissement soit 3 886 922.83 €
dont 284 253 € de restes à réaliser
- c - dépenses de fonctionnement soit 4 541 376.79 €
- d - dépenses d'investissement 4 311 628.04 €
dont 336 799.93 € de restes à réaliser.

M. le Maire a pris congés de la salle et demandé au doyen d'âge, M. TOULEMON de bien vouloir faire voter l'assemblée.

Par 24 voix POUR et 2 personnes ne souhaitant pas participer au vote, du fait qu'elles n'étaient pas élues au moment de l'élaboration du budget 2014, le Conseil Municipal a adopté les résultats des quatre entités présentés.

7 - AFFECTATION DES RESULTATS 2014 - BUDGET PRINCIPAL

COMpte ADMINISTRATIF
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice 2014

Section de fonctionnement	En euros
Recettes année	5 673 806.81
Dépenses année	4 541 376.79
Résultat année	1 132 430.02
Résultats antérieurs	236 717.68
Excédent cumulé	1 369 147.70
Déficit cumulé	0
Section d'investissement	
Recettes année	3 602 669.83
Dépenses année	2 965 653.92
Résultat année	637 015.91
Résultats reporté	- 1 009 174.19
Résultat cumulé	Déficit 372 158.28
Excédent	0

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement

Résultat excédentaire d'investissement	0
Résultat déficitaire d'investissement	372 158.28
Prise en compte des restes à réaliser	
dépenses	336 799.93
recettes	284 253.00
Excédent de financement réel	0
Besoin de financement réel	424 705.21
Affectation du résultat 2014	en investissement 1 369 147.70

M. TOULEMON déclare : « En l'absence de remarque : ces résultats sont adoptés à l'unanimité ».

8 - APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

M. TOULEMON donne lecture des chapitres budgétaires et des sommes qui y sont affectés, constituant les budgets primitifs 2015 :

A) Budget Annexe « Bibliothèque-Médiathèque »

PREVISIONS BUDGETAIRES 2015 BUDGET BIBLIOTHEQUE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	32 850.00	002	Résultat reporté	11 301.84
012	Charges de personnel	89 550.00	013	Atténuations de charges	500.00
022	Dépenses imprévues	601.84	70	Produits des services	3 000.00
			74	Subventions de participations	108 200.00
	TOTAL OPER REELLES	123 001.84		TOTAL OPER REELLES	123 001.84

Le Conseil Municipal a adopté ce budget à l'unanimité.

B) Budget Annexe « Espace Loisirs »

PREVISIONS BUDGETAIRES 2015 BUDGET ESPACE LOISIRS FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	219 400.00	002	Résultat reporté 2014	45 206.07
012	Charges de personnel	7 100.00	70	Produits des services	31 000.00
022	Dépenses imprévues	706.07	74	Subventions de participations	5 000.00
			75	Autres produits de gestion	146 000.00
	TOTAL OPER REELLES	227 206.07		TOTAL OPER REELLES	227 206.07

Le Conseil Municipal a adopté ce budget à l'unanimité.

C) Budget Annexe « ALSH - Garderie périscolaire »

M. TOULEMON présente ce budget :

PREVISIONS BUDGETAIRES 2015
BUDGET ALSH GARDERIE PERISCOLAIRE
FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	128 305.00	013	Atténuations de charges	1 000.00
012	Charges de personnel	283 500.00	70	Produits des services	131 000.00
022	Dépenses imprévues	2 000.00	74	Subventions de participations	272 905.00
			75	Autres produits de gestion	12 100.00
	TOTAL OPER REELLES	413 805.00		TOTAL OPER REELLES	417 005.00
68	Amortissements	3 200.00			
	TOTAL OPER D'ORDRE	3 200.00		TOTAL OPER D'ORDRE	
	TOTAL DEPENSES	417 005.00		TOTAL RECETTES	417 005.00

Le Conseil Municipal a déclaré ce budget adopté à l'unanimité.

D) Commune Budget Principal

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissances des prévisions budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

PREVISIONS BUDGETAIRES 2015
MAIRIE - BUDGET PRINCIPAL
FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	1 327 455.00	013	Atténuations de charges	10 000.00
012	Charges de personnel	1 645 350.00	70	Produits des services	397 000.00
65	Charges de gestion courante	285 373.00	73	Impôts et taxes	3 275 327.00
66	Charges financières	60 000.00	74	Subventions de participation	524 792.00
67	Charges exceptionnelles	45 500.00	75	Autres produits de gestion	61 000.00
022	Dépenses imprévues	22 000.00	77	Produits exceptionnels	21 000.00
	TOTAL OPER. REELLES	3 385 678.00		TOTAL OPER. REELLES	4 289 119.00
023	autofinancement	845 681.00	722	Travaux en régie	30 000.00
68	Amortissements	292 200.00	777	Amortissement subventions	204 440.00
	TOTAL OPER. D'ORDRE	1 137 881.00		TOTAL OPER. D'ORDRE	234 440.00
	TOTAL DEPENSES	4 523 559.00		TOTAL RECETTES	4 523 559.00

Le Conseil Municipal, a adopté, à l'unanimité, le budget de fonctionnement 2015 présenté.

M. le Maire présente le budget d'investissement 2015 :

Investissement :

**PREVISIONS BUDGETAIRES 2015
MAIRIE - BUDGET PRINCIPAL
INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
RAR Dép	Restes à réaliser	336 799.93	RAR Rec	Restes à réaliser	284 253.00
1641	emprunts	355 000.00	1068	Excédent 2014	1 369 147.70
203	Etudes	145 000.00	1068	Reversement déficit assain.CABB	42 986.41
211	Acquisitions foncières	200 000.00	10222	FCTVA	217 540.00
218	Matériel mobilier	42 000.00	1641	Emprunt	164 517.63
2313	Bâtiments	725 286.80	276341	1/5 quote-part assain. AGGLO	8 597.82
2315	Voiries et autres	1 476 438.64		Subventions	705 186.50
276341	Reversement déficit assain. CABB	42 986.41			
	TOTAL OPE. REELLES	3 695 670.06		TOTAL OPER. REELLES	2 792 229.06
040	Op. ordre transfert entre sections	234 440.00	021	Autofinancement	845 681.00
			040	Op. ordre transfert entre sections	292 200.00
	TOTAL OPER. D'ORDRE	234 440.00		TOTAL OPER. D'ORDRE	1 137 881.00
	TOTAL DEPENSES	3 930 110.06		TOTAL RECETTES	3 930 110.06

Le Conseil Municipal a adopté par **23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**, le budget d'investissement présenté.

9 - FIXATION DES TAUX DE FISCALITE - ETAT 1259

M. TOULEMON présente le dossier et remercie l'Assemblée de bien vouloir prendre connaissance des taux de fiscalité préconisés pour l'exercice 2015 :

PROPOSITION FISCALITE 2015

LIBELLES	TAUX IMPOSITION 2014	TAUX IMPOSITION 2015 (- 1 %)
Taxe d'habitation	9.69	9.59 %
Taxe Foncière (Bâti)	21.83	21.61 %
Taxe Foncière (non Bâti)	93.90 %	92.96 %

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité, les taux présentés.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 h 08.